



Ce CTL s'est tenu à la demande des organisations syndicales

Secrétaire Adjoint pour cette séance : Véronique Martin CGT

1-Transfert de missions :

- Transfert de l' Exploitation Système de l' ESI d' Orléans (Z/OS) vers l' ESI Amiens-Fief (Z/OS).
- Transfert de l' Exploitation Système (Z/OS) des ESI de Toulouse, Bordeaux, Grenoble et Tours vers l' ESI de Rouen Jean Moulin (Z/OS).

Effectifs Rouen jean Moulin

Mme Hermant a effectué Une demande prioritaire d'affection concernant 2A PSE et 1B PSE. (à moins que la centrale donne un avis contraire.)

Mission système

Rien n'est figé pour les PSE d'Orléans. Les groupes de travail seront l'occasion de décider de la répartition des tâches. Ainsi, plus les PSE d'Orléans en garderont, plus leur place au sein de l'exploitation sera pérennisée.

Mme Hermant ne peut pas toutefois leur garantir un avenir dans ce périmètre. Lors du départ de l'un deux, il ne sera pas remplacé sur le poste.

Les PSE on fait remarqué qu'avec cette nouvelle méthode de travail, le temps de réactivité était plus long. Mme Hermant en est consciente mais c'est le choix de la centrale.

Les OS ont demandé que les groupes de travail ne soient pas des réunions de chefs et que participent les PSE Z/OS, l'IDIV, le chef de service et si besoin en fonction des sujets, des agents de l'exploitation applicative. Accord de sa part. Si désaccord lors de ces GT, se sera SI-2A qui tranchera. Il y aura un contrat de service révisable qui définira le travail de chacun.

Les transferts se feront sans précipitation, il n'y a pas d'échéance.

Mme Hermant précise qu'elle s'est portée volontaire pour toute nouvelle mission foncière.

La façon d'opérer pour les changements de poste de la part de M. Laurés fera l'objet d'une mise au point. Des fiches de postes devront être portées à la connaissance des agents, à défaut un entretien avec les agents dont le profil correspond au poste devrait avoir lieu.

2-Questions diverses :

FO demande s'il y a du nouveau sur le rapprochement des établissements de Rouen, rien de neuf pour le moment.

La CGT demande si déménagement il y a, se fera t il avant les travaux comme cela a été le cas à Lyon.

Réponse : il n'en n'est pas question, ce sera après les travaux.

La CGT demande la publication sur le site intranet de la Disi des vacances d'emplois, afin de promouvoir les emplois informatiques et combler les vacances d'emplois.

Mme Hermant n'en voit pas l'intérêt : les agents n'ont qu'à appeler directement les RH.

Fin 11h35

Vos représentants CGT :

Véronique MARTIN (ESI Orléans)
Arnaud CHAPUY (ESI Versailles)
Carole BEUSCART (ESI Rouen les Mouettes)
Eric LEGUELTEL (ESI Rouen Jean Moulin)